Communiqué de presse

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| **Référence** | STIEBEL ELTRON |  | **Date** | 30 août 2022 |
| **Téléphone** | 056 464 05 00 |  | **E-mail** | presse@stiebel-eltron.ch |
|  |  |  |  |  |

**Laquelle est la bonne?**

**Facteurs de décision lors du choix d’une pompe à chaleur**

*De nombreux propriétaires envisagent actuellement de remplacer leur ancien système de chauffage. Mais quelle est la meilleure solution? De nombreux consommateurs sont dans l’incertitude, car ils sont profanes, ne connaissent pas les systèmes de chauffage et ne peuvent généralement pas évaluer les points auxquels il convient d’être particulièrement attentif. Nous avons rassemblé ici quelques conseils à prendre en compte.*

L’énergie alternative remplace de plus en plus les énergies fossiles dans les chaufferies, par exemple en utilisant une pompe à chaleur. Et ce remplacement est tout à fait pertinent. «Car sur une période de 20 ans, les pompes à chaleur sont plus économiques et nécessitent moins d’entretien», précise Dario Weingartner, conseiller technico-commercial chez STIEBEL ELTRON. «En outre, elles sont plus efficaces en termes de consommation d’énergie: Avec un kilowattheure, une pompe à chaleur produit 4 kWh lorsque la température extérieure est de 2°C. Un chauffage fossile ne peut produire qu’environ 0,95 kWh avec un kilowattheure.»

Mais le choix d’appareils est vaste. C’est pourquoi, avant de choisir une pompe à chaleur, il est essentiel de faire un état des lieux détaillé.

**Situation initiale**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

«Des facteurs tels que la surface de référence énergétique, la surface de transfert de chaleur, le système de chauffage (plancher chauffant ou radiateurs), la consommation de fioul, l’isolation thermique, les mesures de rénovation antérieures, etc. sont déterminants pour le choix de la pompe à chaleur», poursuit M. Weingartner.

Mais des clarifications concernant la mise en place s’imposent en amont: Par exemple, comment faire entrer le ballon tampon dans la cave? Existe-t-il un escalier extérieur? Où peut-on implanter des puits de lumière? Qu’en est-il des mesures d’installation? Dans le cas d’une sonde géothermique, il convient en outre de se renseigner au préalable sur la situation en matière de forage.

Il est indispensable de traiter ces questions au préalable et de manière individuelle pour chaque bâtiment.

**Facteurs de décision**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

Mais le client décidera finalement en fonction de son analyse coûts/bénéfices. Le prix est un facteur de décision important, mais il est loin d’être le seul.

La pompe à chaleur air-eau, par exemple, est certes la plus populaire et la plus vendue. En effet, celle-ci est moins coûteuse qu’une pompe à chaleur à sonde géothermique, par exemple. «Pour couvrir les besoins énergétiques d’une maison individuelle d’environ 5 à 15 kW, le prix d’une pompe à chaleur air-eau se situe approximativement entre 35 000 et 50 000 CHF; pour un modèle à sonde géothermique, il varie entre 60 000 et 70 000 CHF. Les installations intérieures sont un peu plus chères, car des percements de murs ou l’installation de puits de lumière peuvent être nécessaires. Dans ce cas, les dépenses s’élèvent à environ 45 000 ou 55 000 CHF», calcule Weingartner. Mais des subventions fédérales et cantonales pouvant compenser la différence de prix existent.

Vous pouvez obtenir une proposition de prix plus concrète pour votre bien immobilier via notre outil offre indicative:

www.stiebel-eltron.ch/offre-indicative

Mais la réglementation acoustique peut également influer le choix de la pompe à chaleur. Pour les installations extérieures, il convient en outre d’obtenir des permis de construire auprès des communes. «En fonction de la législation, la procédure ordinaire ou simplifiée (procédure de notification) s’applique», explique Weingartner. En revanche, la procédure ordinaire est assez complexe. «Si nous voulons passer davantage aux énergies alternatives, nous devons mieux préparer le terrain», affirme M. Weingartner. «Une simplification des procédures de permis de construire est à mon avis indispensable. Remplacer un ancien chauffage au fioul par un nouveau chauffage au fioul est beaucoup plus simple que l’installation d’une pompe à chaleur en termes de processus. C’est inadmissible.»

Pour en savoir plus sur les mesures de soutien, cliquez ici: [www.stiebel-eltron.ch/subventions](http://www.stiebel-eltron.ch/subventions)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

**Légendes des photos:**



Photo 1: Les pompes à chaleur sont nettement plus efficaces que les systèmes de chauffage à combustible fossile.



Photo 3: Avant de décider d’installer une pompe à chaleur à sonde géothermique, il convient de clarifier la situation en matière de forage.



Photo 3: Pour les installations extérieures, il convient de demander un permis de construire auprès des communes.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |